

PRS ET SPS

L'INFORMATION DOIT ÊTRE CLAIRE

Une inquiétude a pu planer après l'annonce d'un syndicat selon laquelle les TSEEAC qui passeraient la SPS pour rejoindre le corps des ICNA ne pourraient pas bénéficier de la PRS, même lorsqu'ils sont affectés sur un aéroport dont la fin des services ATC a été annoncée.



Nous le disons clairement : la PRS sera bien versée aux agents retenus en SPS lorsqu'ils sont affectés sur un terrain concerné par une fermeture des services ATC.

FO s'est assuré de ce point et restera particulièrement vigilant à la bonne application du protocole.

Pour nous, il n'est pas acceptable qu'un doute s'installe sur des droits aussi importants pour des agents déjà confrontés à des évolutions lourdes pour leur parcours professionnel et personnel.

Notre ligne est constante : défendre les agents, sécuriser leurs droits, et exiger que les engagements pris soient pleinement respectés.